

SENSIBILISATION AU RISQUE DE L'EXPOSITION AU BRUIT / E-Learning

Cette formation réalisée en E-Learning est une sensibilisation à la prévention applicables en cas d'exposition des travailleurs aux risques dus au bruit

Objectifs opérationnels

- Se protéger de l'exposition des risques dus au bruit en appliquant les procédures et les mesures de protections individuelle et collective

Public Concerné

- Salariés en entreprise exposés au bruit.

Durée

1.00 Heures

0.14 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Le bruit

- Propagation du bruit
- Système auditif
- Echelle du bruit et degrés de risques
- Degrés de risques

Effets du bruit

- Effets sur la santé
- Effets sur le travail

Mesures de prévention

- Aménagement du poste de travail
- Protections collectives
- Protections individuelles

Méthodes pédagogiques

Le module E-Learning adopte une démarche pédagogique déductive, combinant des séquences transmissives et démonstratives, suivies d'exercices progressifs favorisant l'apprentissage.

Modalités de suivi

Le module E-learning est hébergé sur une plateforme dédiée et reste accessible à l'Apprenant pendant 30 jours à compter de l'envoi du mail contenant ses identifiants d'accès personnels (login et mot de passe).

>Accompagnement de l'Apprenant

En cas de difficulté, l'Apprenant peut contacter un Référent via la messagerie privée de la plateforme E-Learning, qui s'engage à lui fournir une réponse sous un délai de 48 heures. Les échanges avec les Référents pédagogique et

> Prérequis d'environnement informatique

L'Apprenant doit être équipé d'un ordinateur ou d'une tablette avec carte son, lecteur multimédia et un accès Internet, accessible depuis un navigateur web récent.

Moyens pédagogiques

Les séquences E-Learning sont enrichies par des supports visuels tels que des schémas animés et des vidéos illustrant des situations professionnelles concrètes.

Qualification Intervenant(e)(s)

Le Référent de la formation E-Learning est gestionnaire de la plateforme.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Une évaluation sommative est réalisée à la fin de la formation E-Learning à partir de questions aléatoires à choix multiples basées sur le programme des examens définis dans l'arrêté du 24 décembre 2021.

La formation est sanctionnée par une Attestation de fin de formation et un Certificat de réalisation.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com